

BORDEREAU s. m. (bor-de-ro — diminut. de *bord*, proprement petit bord de papier). Comm. Note explicative et détaillée article par article : *Chacun est muni du BORDEREAU de son actif*. (Beaumarch.) || Etat des espèces diverses qui composent une somme ou le montant d'une caisse. || Petit livre de poche sur lequel on inscrit les paiements à mesure qu'ils sont faits.

— *Bordereau d'agent de change, de courtier*, Etat de leurs opérations. || *Bordereau de caisse*, Note où sont indiqués un à un les paiements et recouvrements à faire dans la journée. || *Bordereau de compte*, Récapitulation et balance du débit et du crédit. || *Bordereau d'escompte*, Note méthodique et détaillée des billets, lettres de change ou valeurs présentées à l'escompte. || *Faire un bordereau*, Escompter, négocier les valeurs énumérées sur le bordereau d'escompte.

— *Ponts et chaussées. Bordereau de prix*, Liste des prix de chaque nature de travaux à exécuter par exemple, du mètre cube de maçonnerie, de la tonne de fonte, etc.

— Typogr. Note de l'ouvrage fait d'une banque à l'autre; note générale établie par le metteur en pages, et d'après laquelle les ouvriers sont payés : *Chaque ouvrier remet au metteur en pages son BORDEREAU particulier*.

— Jurispr. *Bordereau de pièces*, Liste nominative et certifiée des pièces dont se compose le dossier d'une affaire. || *Bordereau de collocation*, Acte délivré par le greffier du tribunal civil et revêtu de la formule exécutoire, qui est remis aux créanciers utilement colloqués dans un ordre, et qui constitue leur titre de paiement contre les débiteurs de la somme à distribuer : *Le juge-commissaire a ordonné la délivrance des BORDEREAUX*. || *Bordereau d'ordre*, Extrait du procès-verbal d'ordre, délivré par le greffier au créancier colloqué. || *Bordereau d'inscription*, Extrait d'acte contenant les indications nécessaires pour faire inscrire un privilège ou une hypothèque, et sans la remise duquel aucune inscription ne peut être faite sur les registres du conservateur des hypothèques.

BORDEREAU (Renée), héroïne vendéenne, née à Soulaire, près d'Angers, en 1770, morte en 1828. Elle appartenait à une famille de simples villageois, qui ne lui firent donner aucune instruction, mais qui lui inspirèrent des sentiments de piété très-exaltés et un grand dévouement pour la cause royale. Quand la Vendée se souleva contre la République, Renée vit quarante-deux de ses parents périr d'une mort violente; dès lors elle résolut de consacrer sa vie à la défense du trône et de l'autel, elle prit des habits d'homme et s'enrôla comme cavalier dans l'armée vendéenne, sous le nom de Langevin. Le courage extraordinaire qu'elle montra dans les circonstances les plus périlleuses la fit bientôt remarquer; on l'appela le *brave Langevin*. Après la dispersion de l'armée royale, elle continua longtemps encore de combattre à la tête de quelques soldats qui lui obéissaient comme à leur capitaine, et elle parvint à délivrer beaucoup de prisonniers qui lui durent la vie. Après la pacification de la Vendée, Renée Borderreau se retira dans sa famille; mais elle n'y resta pas longtemps, car elle fut arrêtée et détenue au Mont-Saint-Michel jusqu'en 1814. A cette époque, elle vint à Paris, fut présentée à Louis XVIII, et fit imprimer ses *Mémoires*, dont le style est loin d'être correct, mais qui renferment des détails curieux. Elle joua encore un rôle dans les mouvements royalistes de 1815, obtint ensuite une petite pension du roi, et alla finir ses jours dans son pays natal.

BORDERES, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arrond. de Bagnères; 462 hab. Carrières de marbre blanc; ruines d'une ancienne forteresse construite, dit-on, par les Vandales ou les Sarrasins, et qui fut détruite en 1740 par un incendie.

BORDERIE s. f. (bor-de-ri — rad. *borde*). Petite métairie, mot usité surtout dans le midi de la France. || Dans les départements du centre, Quantité de terre labourée par deux bœufs pendant une année ou par quatre bœufs dans le même temps, pour d'autres localités.

Encycl. On appelait autrefois *borderie* un petit domaine dont le propriétaire avait concédé la jouissance au *bordier* et à ses descendants en ligne directe, à condition de demeurer sur le bien, de le cultiver et de payer une redevance en argent, en grains et en volailles, ou en deux de ces trois choses. Le *bordier* ne pouvait diviser le domaine, ni le démembrer, ni abattre les arbres fruitiers ou convertir les terres en nature de moindre valeur; mais il avait la faculté de céder son droit à un tiers, si le propriétaire ne consentait pas à payer le prix obtenu de la cession. Cette espèce de bail paraît avoir été fort répandue autrefois, car on la retrouve sous des noms divers dans plusieurs parties de la France, en Angleterre et dans les pays situés au delà du Rhin. La *borderie* n'a de rapport ni avec le droit romain, ni avec le droit féodal, ni avec les lois modernes; de plus, les lieux où elle apparaît plus ou moins complètement sont ceux où la civilisation romaine avait le moins pénétré, et où plus tard les races germaniques négligèrent de s'établir. On a conclu de là que cette institution était d'origine celtique. Ce qui est certain, c'est que,

pendant le moyen âge, alors que la majeure partie des populations était courbée sous le joug féodal, la *borderie* fut sans contredit le meilleur moyen de tirer parti de la terre. D'un côté, le propriétaire conservait ses droits intacts, tout en se créant des revenus; il n'abandonnait pas le sol aux inconvénients du morcellement; de l'autre, le *bordier* n'était ni un serf attaché à la glèbe ni un simple métayer comme le colon romain. Bien que sa condition fût inférieure à celle du propriétaire alodial, il avait sa liberté pleine et entière; il jouissait des fruits de son travail, transmettait son bien à ses enfants ou le vendait au propriétaire originaire, et, à son refus, à un tiers, sous la seule condition de conserver et de payer annuellement le prix de la concession. La *borderie* n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, sa disparition a été une conséquence nécessaire des progrès de l'agriculture.

BORDERIE, poète français, né en Normandie en 1507, fut élève et imitateur de Marot, qui le nommait son mignon. On connaît surtout son poème de l'*Amy de cour* (Paris, 1542, in-80). La versification de cette pièce est heureuse et facile; elle a une grâce pleine d'enjouement et de naïveté. Un autre poème du même auteur est intitulé : *Discours du voyage de Constantinople envoyé dudit lieu à une demoiselle de France* (Lyon, 1549, in-12).

BORDERIES (Etienne-Jean-François), prélat français, né à Montauban en 1764, mort en 1832. N'ayant pas voulu, pendant la Révolution, prêter le serment exigé des prêtres, il se retira dans les Pays-Bas, puis en Allemagne. A sa rentrée en France, il fut d'abord attaché à la Sainte-Chapelle, puis il remplit les fonctions de vicaire à Saint-Thomas-d'Aquin. Il devint ensuite grand vicaire du diocèse de Paris, et fut, en 1827, nommé évêque de Versailles. Ses œuvres ont été publiées à Paris, 1833, en 4 vol. in-80, peu de temps après sa mort; on y trouve des sermons, des prêches, des conférences, des cantiques, des mandements, etc.

BORDES (Basile), moine et prédicateur, né vers 1588, fut pendu en 1633. Le frère Nicolas, comme lui ermite de Notre-Dame-de-l'Etang, à Dijon, lui ayant un jour confié une somme d'argent considérable, Bordes l'assassina pour rester possesseur de ce dépôt. Le meurtre fut découvert par les paroles mêmes que prononça le coupable en chaire, lorsqu'il prêcha quelque temps après à Saint-Bénigne de Dijon, et Basile fut condamné à être pendu. On a de lui une *Histoire de l'image de Notre-Dame de l'Etang* (1632, in-80).

BORDESOLLE (Et. TARDIF DE POMME-RAUX, comte DE), général de cavalerie, né en 1771, à Luzerets (Indre), mort en 1837. Il servit avec distinction, sinon avec éclat, pendant les guerres de la Révolution, fut nommé colonel à Austerlitz pour l'héroïsme de sa conduite, puis général de brigade à Friedland (1807); se fit également remarquer par sa bravoure et sa capacité en Espagne, dans la campagne de Russie et dans celle d'Allemagne, et fut nommé général de division et baron en 1812. Pendant la campagne de France, il combattit avec autant d'intelligence que de valeur jusqu'à la capitulation de Paris et l'abdication de Fontainebleau, mais seconda la défection de Marmont à Essonne et consacra dès lors son épée à la cause des Bourbons. Il devint commandant de la cavalerie de la garde, qu'il avait organisée, député, commandeur de Saint-Louis, gouverneur de l'Ecole polytechnique, pair de France, etc. Dans la guerre d'Espagne, il fut un des principaux lieutenants du duc d'Angoulême. — Son fils, Frédéric-Adolphe BORDESOLLE, né en 1804, mort en 1855, fut page de Louis XVIII, puis il entra dans la cavalerie, fit la campagne d'Espagne et donna sa démission d'officier après la révolution de Juillet. On a de lui un recueil de *Poésies* (Paris, 1836, in-80), et quelques autres écrits littéraires.

BORDEU (Théophile DE), célèbre médecin, né le 22 février 1722, à Izeste, près des Eaux-Bonnes, en Béarn, mort le 24 novembre 1776. Après avoir fait ses premières études au collège des jésuites à Pau, il vint étudier la médecine à Montpellier, se destinant à suivre une carrière dans laquelle sa famille se distinguait depuis plusieurs siècles. Il avait à peine vingt ans, lorsqu'il présenta, en 1742, sa thèse physiologique sur la *Sensibilité en général* (*De sensu generice considerato*), germe fécond de ses ouvrages ultérieurs. Ce fut sa première déclaration de guerre contre l'école de Boerhaave. Il y examinait la question des *esprits animaux*, montrait que ces esprits sont une hypothèse qu'aucune preuve réelle n'appuie, et rangeait parmi les vaines recherches celle du *siège de l'âme*. Cette thèse fut remarquée, applaudie, et valut à Bordeu la dispense de plusieurs examens. Elle fut bientôt suivie (1748) d'une dissertation sur l'histoire de la digestion (*Chylificationis historia*), où cette importante fonction était considérée comme une action éminemment vitale, c'est-à-dire inexplicable par les forces purement chimiques et mécaniques.

Bordeu reçut, en 1744, le bonnet de docteur avec le titre de médecin chirurgical, et retourna à Pau au milieu de ses compatriotes. Le désir de perfectionner ses connaissances le ramena bientôt à Montpellier et le conduisit, deux ans après, dans la capitale. Il en revint décoré du titre de surintendant des eaux

minérales de l'Aquitaine. Il fit connaître ces eaux par des articles publiés dans le *Journal de Barèges*, et par des *Lettres* (1748), qui eurent un grand succès parmi les gens du monde. En même temps, il se livrait aux recherches anatomiques, et envoyait de Pau à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur les articulations des os de la face*, où il démontrait que tous les os dont l'assemblage forme la face sont disposés de manière à résister avec avantage aux efforts de la mâchoire inférieure.

En 1752, Bordeu, âgé de trente ans, s'établit à Paris, et y annonça sa présence par la publication d'un ouvrage capital, les *Recherches anatomiques sur la position des glandes et sur leur action*. « Le peu de temps écoulé entre son arrivée dans la capitale et la publication de ce beau travail, dit Richerand, ne permet point de douter qu'il ne fût le fruit de ses études antérieures, et qu'il n'eût quitté la province, certain d'arriver ainsi tout d'un coup à la célébrité. C'était à Paris que les doctrines mécaniques et chimiques de Boerhaave avaient les partisans les plus nombreux et les plus accrédités. Un livre où se trouvaient attaquées les opinions dominantes ne pouvait manquer de produire la sensation la plus vive. Aussi, dès son apparition, tous les regards se dirigèrent vers le jeune athlète qui ne craignait point d'entrer en lice avec de si redoutables adversaires. » L'objet des *Recherches sur la position et l'action des glandes* est de prouver que la sécrétion consiste en une véritable élaboration du liquide sécrété, dont le sang fournit les éléments, et non dans une simple séparation, comme le mot sécrétion semblerait l'indiquer; que cette fonction est le résultat de l'action propre de l'organe glandulaire, et ne résulte ni d'un rapport mécanique entre la capacité des vaisseaux glandulaires et le volume des globules qui doivent y pénétrer, ni d'une affinité chimique entre l'humour sécrété et la substance de la glande; que l'excrétion du liquide est également due à l'action vitale de l'organe glandulaire; que les muscles et les organes voisins ne sont pas disposés par rapport aux glandes de manière à pouvoir les comprimer et les vider par expression des humeurs qu'elles fournissent, mais qu'ils se bornent à leur imprimer des secousses et des mouvements favorables à leur action. V. GLANDES (*Recherches sur les*).

Cet ouvrage mit Bordeu en rapport avec les littérateurs et les savants de l'époque. Il devint collaborateur de l'*Encyclopédie*, pour laquelle il composa, en 1753, l'article *Crises*. Dans cet article, plein de judicieuses recherches, Bordeu admet, comme les anciens, entre les diverses fonctions de l'organisme, une sorte d'harmonie en vertu de laquelle les phénomènes qui constituent la plupart des maladies paraissent le résultat d'efforts sagement combinés et tendant au rétablissement de la santé; il reconnaît l'existence des crises, c'est-à-dire de révolutions qui annoncent la guérison et qui sont, le plus souvent, marquées par des évacuations; mais il nie que ces crises surviennent à des jours réguliers. La doctrine des jours critiques ne lui paraît avoir d'autre fondement que la valeur mystique attribuée aux nombres par les pythagoriciens. « Voilà, dit-il, la première cause de tous les calculs des médecins; voilà l'idole à laquelle ils sacrifiaient leurs propres observations, qu'ils retournaient toujours jusqu'à ce qu'elles fussent conformes à leur opinion maîtresse ou fondamentale; trop semblables, dans cette sorte de fanatisme, à la plupart des modernes, qui ont tout ramené, les uns à la matière subtile, les autres à l'attraction, à l'action des esprits animaux, à l'inflammation, etc. »

Cependant Bordeu manquait d'un titre légal pour exercer la médecine au sein de la capitale; celui de docteur de la Faculté de Montpellier ne suffisait pas; il fallait appartenir à la Faculté de Paris. L'auteur des *Recherches sur les glandes* n'hésita pas à subir de nouveaux examens. Il composa à cette occasion trois dissertations latines, l'une sur la *Chasse considérée comme l'exercice le plus hygiénique* (*An venatio ceteris exercitiis salubrior*); une autre sur l'*Usage des eaux minérales d'Aquitaine dans les maladies chroniques* (*Utrum Aquitania minerales aquas morbis chronicis, etc.*); une autre enfin sur le *Concours que toutes les parties du corps apportent à la digestion* (*An omnes corporis partes digestioni opitulentur*). Dans cette dernière thèse, il s'attache à montrer que chaque organe prend plus ou moins de part aux actions des autres, selon l'importance des fonctions qu'ils remplissent ou le degré d'empire qu'ils ont sur lui, et que l'estomac, soit par sa position, soit par l'étendue de ses liaisons avec les autres organes, soit par la nature de ses opérations, semble donner l'impulsion à toute la machine animale.

Muni du diplôme indispensable, et, peu de temps après, nommé médecin de l'hôpital de la Charité avec le titre d'inspecteur créé exprès pour lui, Bordeu ne tarda pas à s'élever au premier rang des praticiens de la capitale. En 1756, il fit paraître des *Recherches sur le poulx*, dans lesquelles il accordait à cet élément de diagnostic et de pronostic une importance exagérée, mais qui firent beaucoup de bruit et rendirent populaire la renommée de l'auteur. Ces brillants succès excitèrent l'envie et la haine de ses confrères. *Nihil præter invidiam medicorum* : Bordeu put s'apercevoir de la vérité de ce proverbe. Bouvard, fameux par l'acreté de ses saillies et par la cicatrice

difforme qu'il portait au visage et « qu'il s'était faite, disait Diderot, en maniant maladroitement la faux de la mort, » se mit à la tête de ses nombreux détracteurs, et alla jusqu'à l'accuser d'*avoir volé* les bijoux d'un riche malade qu'il conduisait aux eaux minérales, et qui était mort dans le voyage. Thierry eut assez de crédit pour faire rayer le nom de Bordeu de la liste des médecins de la Faculté, et il fallut un arrêt des cours souveraines pour le rétablir dans la jouissance de ses droits. Telle était même l'odieuse conduite de ses ennemis, qu'il n'aurait pu visiter ses malades sans dangers pour sa vie, si le prince de Conti ne lui eût prêté, pour courir la ville, son équipage et sa livrée.

Ces persécutions troublèrent son repos, mais ne le détournèrent pas de ses travaux scientifiques. Il publia successivement des *Recherches sur la colique métallique ou du Poitou*, formant trois dissertations insérées dans l'ancien *Journal de médecine* (1763-1763); des *Recherches sur l'histoire de la médecine* (1764), ouvrage écrit à l'occasion de l'inoctulation, dont il était le chaud partisan, et dans lequel, passant en revue tous les âges de la médecine, toutes les sectes qui l'ont divisée, tous les médecins qui ont joui de quelque célébrité, il n'oublie pas de mettre en scène et de livrer à la risée du lecteur ceux de ses confrères qui le poursuivaient avec le plus d'acharnement; *Des recherches sur le tissu muqueux ou l'organe cellulaire* (1767); enfin, des *Recherches sur les maladies chroniques* (1775). Ces deux derniers ouvrages méritent de nous arrêter un instant.

« C'est par le beau traité de Bordeu sur le *Tissu muqueux*, dit M. Flourens, que l'anatomie générale commence. Que fait Bichat dans son traité d'*Anatomie générale*? Il prend chaque tissu l'un après l'autre, et l'étudie à part et dans son ensemble; c'est ce qu'avait fait Bordeu pour le tissu muqueux. D'où vient même ce nom de *tissu* appliqué aux parties primitives et simples? Il vient de Bordeu. » Il est très-vrai qu'entre les *Recherches sur le tissu muqueux* et le *Traité des membranes* de Bichat on peut saisir facilement un rapport de filiation; il est très-vrai encore que l'étude du tissu cellulaire, telle que Bordeu l'a faite, a pu et dû servir de type pour l'étude des autres tissus. Bordeu prend le tissu cellulaire et le suit dans toutes les régions où il se trouve, dans toutes les parties où il pénètre; il le voit d'abord formant sous la peau une *couverture générale*, un grand sac qui enveloppe le corps entier; il voit ensuite ce grand sac se diviser en plusieurs autres, un pour la tête et le cou, un pour la poitrine et le tronc, un pour chaque membre. Il observe enfin que chaque organe, chaque partie d'organe a sa couverture particulière, son enveloppe propre, de même que le corps entier a sa couverture générale, son grand sac; en un mot, que le tissu muqueux, partout continu, pénètre partout, se glisse partout, moyen tout à la fois d'union et d'isolement pour les diverses parties, vaste atmosphère dans laquelle elles sont plongées, qui en entoure tout l'extérieur, et qui en remplit tous les interstices. Mais il faut reconnaître que Bordeu ne s'élève pas à l'idée qui a créé l'anatomie générale, à l'idée abstraite et générale de tissu. Il en est éloigné par sa tendance à individualiser les organes, à les considérer comme des espèces d'animaux, c'est-à-dire, d'une manière très-concrète, à les douer d'une activité, d'une sensibilité, d'une vie propres. Son tissu muqueux, qu'on le remarque bien, est conçu par lui comme existant en dehors des organes, et non comme dérivant de l'analyse anatomique; il ne le compare pas à d'autres tissus, et il l'appelle aussi souvent *organe cellulaire* que *tissu muqueux*. Cet organe cellulaire a, selon Bordeu, une fonction qui le met à part, par laquelle il est seul de son espèce : c'est de nourrir les autres organes. « C'est dans cette masse spongieuse, dit-il, que sont placées les diverses parties, viscères, muscles et glandes; elles y sont, pour ainsi dire, *plantées*; elles y *végètent*, elles s'y étendent et s'y arrangent par la force de leurs germes, ou des extrémités des nerfs qui leur sont propres. » Toutes ces parties ne sont, dans les jeunes sujets, que des espèces de *bourgeons* qui viennent à *végéter* dans le tissu cellulaire, comme les branches, les fruits et les feuilles des arbres s'étendent dans l'air, ou plutôt comme les racines végètent et se contournent dans la terre. » En réalité, Bordeu ne sort pas de l'anatomie descriptive, de l'organologie; l'importance de l'idée de tissu lui échappe. Ce qui est important à ses yeux, c'est ce qu'il appelle la *théorie du tissu cellulaire*, par laquelle il explique, en physiologie, la nutrition; en pathologie, les fluxions et les métastases, et qu'il cherche à substituer aux théories suggérées par la découverte de la circulation.

Les *Recherches sur les maladies chroniques* contiennent l'exposition des doctrines physiologiques et pathologiques de Bordeu. Nous en donnerons ici le résumé. Le corps, suivant Bordeu, est un assemblage d'organes qui se meuvent, agissent, se reposent dans des temps marqués. La vie générale est la somme des vies particulières à chacun de ces organes, qui sont doués de mouvements particuliers. Ces mouvements dépendent des nerfs, dont on peut considérer l'ensemble comme un polype dont les racines ou les bouches s'étendent aux organes des sens et à toutes les parties, donnant à chacune l'espèce de sensibilité et d'ac-